

Organisme ATS :

Période de l'audit :

Noms des auditeurs :

AUDIT DE LA FORMATION DES PERSONNELS D'UN ORGANISME ATS

DSA.ANS.CHKL.604



No	Réf.	Points à vérifier	Exemples de preuves à examiner	État de mise en œuvre	Réponses/observations
1.	Arr. 711 Annexe 3.7.5 Instr. 714 Annexe 3.1, 3.2 & 3.3	Le fournisseur ATS a-t-il établi une politique et des procédures pour déterminer la capacité du système ATS, y compris le nombre de personnel requis pour assurer la fourniture d'un système ATS adéquat ?	➤ Examiner la méthodologie utilisée pour la détermination le nombre de personnel requis pour assurer la fourniture d'un système ATS adéquat	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	
2.	Doc 9426, Part IV, Section 2, 1.4 and App. B	L'organisme ATS a-t-il établi des descriptions d'emploi pour son personnel ATS?	➤ Examiner les descriptions d'emploi et confirmer leur application rationnelle	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	
3.	Doc 9426, Part IV, Section 1, C 2	L'organisme ATS a-t-il établi des politiques et des procédures permettant de recruter et de conserver un personnel ATS adéquatement qualifié et expérimenté?	➤ Examiner les dossiers du personnel attestant le respect des besoins établis ainsi que la stabilité à conserver le personnel	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	
4.	Doc 9758 Cir. 241 Cir 249	Le fournisseur ANS a-t-il adopté des politiques et procédures relatives aux principes des facteurs humains ?	➤ Examiner le document attestant la prise en compte des facteurs humains.	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	
5.	Doc. 9426	L'organisme ATS a-t-il établi un programme de formation, y compris une formation de recyclage, pour les contrôleurs aériens?	➤ Examiner le manuel de formation et vérifier qu'il comprend une formation initiale, périodique ou spécialisée	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	
6.	Doc 9426 4e partie	Le fournisseur de services ATS a-t-il élaboré un processus d'évaluation et d'appréciation périodique	➤ Examiner le manuel de formation	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant	

No	Réf.	Points à vérifier	Exemples de preuves à examiner	État de mise en œuvre	Réponses/observations
	Section 1.4.1	des contrôleurs de la circulation aérienne?	➤ Confirmer la mise en œuvre effective	<input type="checkbox"/> Sans objet	
7.		L'organisme ATS tient-il à jour les dossiers de formation de son personnel ATS?	➤ Examiner les dossiers de formation	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	
8.	Instr. 714 Annexe 2.5.2	L'organisme ATS a-t-il établi des procédures pour assurer le maintien de compétence des contrôleurs de la circulation aérienne pour les nouveaux équipements, procédures et systèmes modernisés de communications?	➤ Examiner le manuel de formation ➤ Confirmer la mise en œuvre effective	<input type="checkbox"/> Satisfaisant <input type="checkbox"/> Non satisfaisant <input type="checkbox"/> Sans objet	